

AUX Electeurs DE LA Cite D'Ottawa.

Messieurs--

Par suite de la mort si regrettée de mon ami, M. Perley, l'un des représentants de notre cité au Parlement, une élection aura lieu prochainement pour remplir cette vacance. Je me suis permis de croire que ma candidature recevrait votre approbation et je viens conséquemment demander vos suffrages pour la prochaine élection.

Mes convictions et mon long contact avec la politique générale du parti Libéral-Conservateur m'ont toujours amené et m'amènent encore à croire qu'elle est plus propre que la politique du parti Libéral à faire la prospérité du Canada.

En dehors des questions purement politiques et que l'on envisage qu'un point de vue des partis, il en est d'autres qui viennent d'être soulevées en Parlement et qui concernent le Travail, le Capital et le Commerce. Ces questions, d'une nature éminemment sociale, touchent à la vie journalière et au bonheur d'un et de tous.

Vivant au milieu de vous depuis de nombreuses années et ayant l'honneur d'être connu de la presque totalité de notre population, j'espère que vous serez convaincus que je puis leur rendre des services dans l'examen de ces questions vitales et que je suis digne de l'honneur que je sollicite en ce moment.

Votre dévoué serviteur

A. J. CHRISTIE.

Vendredi 18 Avril 1890

PROPOS DU JOUR

On annonce que M. Herbert Gladstone visitera le Canada et les Etats-Unis cet été.

La Verlé est heureuse de prendre place à la suite du Canada au sujet de la politique Meredith. Elle nous cite copieusement.

La nomination des candidats pour la ville d'Ottawa aura lieu demain à l'hôtel de ville entre midi et 2 hrs p. m.

Les amis de M. Christie affirment que son élection est assurée. Les hommes les plus solides parmi les conservateurs anglais appuient sa candidature.

M. Hay est le candidat des equal-rights; M. Mackintosh a insisté notre race et M. Christie est de tous les fronts le seul acceptable aux Canadiens français.

On mentionne aujourd'hui sur la rue les noms de plusieurs libéraux comme candidats probables, notamment MM. McIntyre, St. Jean, Bingham, Belcourt, Chrysler et Bronson.

On dit que le gouvernement Mercier a décidé de nommer l'honorable M. Laurier membre du conseil de l'Instruction Publique pour la province de Québec, en remplacement de feu l'honorable M. Chauveau.

Des personnes qui connaissent bien le vote anglais prétendent que M. Hay, candidat equal-rightiste ne recevra pas au delà de 700 voix. Ce calcul diffère beaucoup de celui de la Minerve qui prétend que la lutte se fait entre M. Mackintosh et M. Hay.

Le bruit circule à Ottawa qu'advenant l'entrée de M. Charles Langelier dans le cabinet provincial, M. Tarte, Directeur du Canada, se présenterait pour occuper le siège du comte de Montmorency aux Communes.

Une députation des libéraux et nationaux du comté de Québec a demandé à l'honorable M. Mercier d'être leur candidat lors des prochaines élections provinciales. M. Mercier a répondu qu'il valait d'abord consulter ses électeurs de Saint-Hyacinthe.

Les amis de M. Mackintosh doivent tenir une assemblée ce soir à la salle Sainte Anne. M. Tassé, ex-député d'Ottawa doit y adresser la parole. Nous espérons qu'il expliquera pourquoi M. Mackintosh refuse de faire des excuses pour les insultes qu'il a lancées aux Canadiens français.

La Minerve se rend ridicule en prétendant que la défaite de M. Mackintosh assurera l'élection d'un equal-rightiste. La lutte se fait réellement entre M. M. Christie et Mackintosh, le candidat Equal-rightiste n'ayant aucune chance possible de succès.

Nous lions dans l'Étendard--"Les électeurs français d'Ottawa vont être embarrassés. M. Mackintosh, et des candidats conservateurs les a insultés et continués à leur manifester son mépris, en insultant grossièrement le directeur du Canada qui a chaleureusement pris leurs défenses.

Il est question de porter à \$2,000 les appointements des traducteurs des débats, qui deviendront fonctionnaires réguliers. Cette mesure rencontre l'approbation d'un grand nombre de députés. Nous espérons que le comité des débats prendra sérieusement en considération la demande des traducteurs. La traduction demande une étude de langues spéciales et conséquemment des sacrifices continus. Il nous semble que l'on devrait rendre justice aux traducteurs français.

Le devoir des canadiens français d'Ontario

L'Étendard--le journal le plus répandu de Québec--nous apporte son puissant concours dans la campagne que nous avons engagée contre les ennemis des droits et privilèges d'Ontario. Voici l'un de ses derniers articles à ce sujet :

Il n'y a plus à s'y tromper : c'est la guerre que l'on nous déclare, c'est l'annihilation des institutions françaises que médite et prépare un groupe de francophobes d'Ontario mené et discipliné par un homme d'un an plus redoutable qu'il est à la tête de l'un des grands partis.

Nous avons bien vu dans le passé des chefs politiques commettre d'étranges faiblesses, se rendre coupables d'erreurs de jugement, mais il faut remonter aux plus mauvais jours de notre histoire pour retrouver la trace d'un programme aussi odieux, aussi profondément saturé de haine, que celui au bas duquel M. Meredith a apposé sa signature comme chef de l'opposition dans la province d'Ontario.

Qui pouvait croire, qui pouvait deviner que nos congénères d'Ontario seraient aussi mal récompensés de leurs bons procédés, des gages de confiance qu'ils n'ont cessé de donner au chef du parti conservateur dans la législature d'Ontario ?

Pendant de longues années, ils ont livré bataille à l'ombre de son drapeau, ils lui ont prêté leur plus loyal appui, ils se sont jetés bravement dans la mêlée pour lui aider à reconquérir le pouvoir.

Que fait aujourd'hui M. Meredith, ce chef politique naguère respecté ? Tout entier à ses projets de haine, il saisit la première occasion qui se présente--la question des écoles séparées--pour jeter bas le masque, pour nous traîner, pour se poser en ennemi invétéré de notre race.

La constitution nous octroyait certains privilèges ; elle permettait aux catholiques et aux Français d'Ontario d'avoir leurs écoles séparées ; elle tolérait même l'enseignement de la langue française.

Aux yeux de M. Meredith ces privilèges sont de trop ! Il faut qu'ils disparaissent parce que nous sommes une quantité négligeable dans la province d'Ontario que nous ne sommes que la minorité, l'infime minorité.

Beau raisonnement, n'est-ce pas ? Si nous allions le mettre en pratique dans la province de Québec, dans ce territoire où la minorité anglaise jouit, dans toute leur plénitude, des mêmes droits et des mêmes privilèges que la majorité, que dirait le francophobe M. Meredith ?

En prenant position contre nous, en nous divulguant ex abrupto son odieux programme qui comporte la guerre à notre race, M. Meredith a rendu notre situation très claire et déterminé la ligne de conduite qu'il nous reste à suivre.

Les attaches politiques ne comptent plus. A un homme public, à un chef de parti qui entend greffer sa popularité sur la négation de tout droit et toute justice, l'on ne doit plus aucune allégeance. Une seule alternative se présente : c'est de le combattre et de le combattre sans trêve ni merci.

C'est ce que feront, c'est ce que devront faire les Canadiens français d'Ontario, quelque soient leurs nuances politiques.

La parti est belle pour eux. Voici en effet les élections qui approchent, et les élections sont le jour de la rétribution.

L'agression n'est pas venue du côté de nos compatriotes d'Ontario. C'est M. Meredith et lui seul qui a soulevé la discorde, qui a jeté cet infâme cri de guerre auquel nous allons répondre tout à l'heure en repudiant, en repoussant de toutes nos forces ses candidats, quelque soit d'ailleurs la couleur de leurs cordons.

A moins de vouloir se suicider volontairement, les électeurs français et catholiques d'Ontario ne sauraient en effet pactiser avec des individus dont le chef de bande se proclame ouvertement l'ennemi de notre nationalité et de notre religion.

Le sacrifice sera un reste assez léger, car M. Mowat, le chef du gouvernement libéral d'Ontario, et les membres de son cabinet, viennent de donner aux nôtres des gages non équivoques de leur sincérité.

Dans une assemblée aux trois quarts anglaise et protestante, ils ont eu le courage de refuser de s'associer à l'œuvre d'annihilation recommandée par M. Meredith et ses satellites, et de garantir à la minorité la protection dont elle avait joui jusque-là.

On a dit qu'en faisant cette concession, qu'en prenant en mains la défense de nos compatriotes et des catholiques d'Ontario, les membres du gouvernement Mowat faisaient une grosse partie ; qu'ils s'exposaient même à perdre un certain nombre de recrues dans les circonscriptions électorales où M. Meredith et les siens avaient jeté à l'avance la semence de leur haine sectaire.

Nous croyons que ces pertes--si toutefois elles ont lieu--seront amplement compensées par l'adhésion pleine et entière de nos cent vingt-cinq mille compatriotes d'Ontario et de tout l'élément irlandais catholique frappé au même degré que nous dans ses convictions religieuses.

DEPECHEs DU SOIR

(Service Spécial)

Réforme scolaire  
Rio Janeiro, 18 avril--L'Instruction religieuse a été supprimée dans toutes les écoles brésiliennes.

Mort d'un compositeur  
Londres, 18 avril--John Barrett, le compositeur en musique, est mort hier à l'âge de 88 ans.

À Paris  
Paris, 18 avril--Stanley arrivera ce soir à Paris. On ne croit pas qu'il soit l'objet d'acclamations ovations ; car il est passé pour un aventurier égoïste.

Un bilan en mer  
Londres, 18 avril--Le "Zan", vaisseau anglais, a été aperçu au large de Hartlepool, à la suite d'une collision avec l'"Altire". Le capitaine et trois matelots se sont noyés.

Le meurtrier Davis  
Belleville, Ont., 17--Le meurtrier Davis n'a pas donné un instant le suit désiré. Il n'a cessé d'insister sur le fait d'un pas sacré. Des gardiens le surveillent nuit et jour.

Grève considérable  
Vienne, 18 avril--La grève des mineurs autrichiens s'étend considérablement. Elle a cessé d'empêcher la circulation d'un pas sacré. Il y a eu collision entre eux et les troupes et trois mineurs ont été tués et plusieurs blessés.

Colonisateurs français  
Québec, 18 avril--Un certain nombre de fermiers de France sont arrivés ici avec l'intention de se fixer dans le nord. Ils sont tous munis d'argent et sont de robustes et intelligents individus.

Pas de dictateur !  
Lisbonne, 18 avril--Une lettre venue du Brésil dit que l'armée est de plus en plus mécontente du gouvernement. Les trois bataillons ont refusé de se rendre dans le sud. On a trouvé affichés en plusieurs endroits des placards qui commencent par ces mots : "A bas la dictature !"

La prostitution  
Berlin, 18 avril--Hier au Landsteyl le Rvd Lobecker a appelé l'attention des députés sur l'étendue effroyable de la prostitution à Berlin. Il a donné des statistiques très minutieuses et a accusé les autorités de ne pas chercher à enrayer le fléau.

Le budget anglais  
Londres, 18 avril--M. Goschen a soumis le budget. Il y a un surplus apparent de près de 15 millions. Les droits sur les boissons distillées en Angleterre ont donné 20 millions et sur celles venues de dehors à peu près 2 millions de plus. La consommation augmente incroyablement. Le rhum et la bière diminuent. Les lettres ont été diminuées de \$115,000,000 durant les trois dernières années, ce qui n'est jamais vu. Le gouvernement propose d'augmenter la taxe sur l'alcool et la bière.

Nouvelles d'Europe  
Vienne, 18 avril--La grève des mineurs autrichiens se poursuit. Les troupes occupent le district minier et ont expulsé les ouvriers des lieux. Deux hommes ont été blessés au cours d'une bataille des soldats.

Un tyran Guatemala  
Ville de Mexico, 18 avril--Des rapports reçus de la frontière du Guatemala, montrent que le tyran Guzman a donné des ordres à ses soldats de massacrer les habitants de ce pays, sous la domination du tyran Barrillas, qui régit le pays à la manière et à l'usage de nos jours.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Un incendie à Paris  
Paris, 18 avril--L'empereur Guillaume a envoyé à Jules Simon une superbe édition des œuvres de Frédéric le Grand.

Nouvelles de Quebec

Québec, 18 avril--Mercredi l'après midi, vers trois heures moins le quart, une alerte donnée à la boîte 43 appelé dans la rue Champlain la brigade de feu pour un incendie qui venait d'éclater dans la maison de l'Étendard.

Cette propriété était occupée par M. Beauchamp, Mme Savage et M. Sheridan. Tout a été gâché par l'eau et le feu.

Un grand nombre de réfugiés a été chanté nos dans l'église des Soeurs de la Charité, pour le repos de l'âme de feu l'hon. Eug. Chénier.

Dans la cause de Beaudet accusé d'avoir mis le feu à la grange de son patron, M. L. Paris, de St-Jean-de-la-Croix, M. Ap. Coriveau demande que le procès soit remis à samedi ou lundi prochain, attendu qu'un témoin essentiel, M. Lucien Beaudet, n'est pas encore arrivé et qu'il semble ne pas vouloir être présent.

M. le juge Fossier refuse cette demande parce que cette cause traînerait trop longtemps. On procède à l'assautement d'un jury français et la preuve commence.

M. Coriveau et M. Coriveau comparait pour l'accusé et M. E. Fitzpatrick remplit les fonctions d'avocat de la couronne.

M. Apollinaire Coriveau fait un plaidoyer habile en faveur du prisonnier Beaudet. M. le substitut du procureur général adresse à son tour la parole au jury.

Le jury se retire pour délibérer. Quelques temps après les jurés sont revenus devant le défendeur et ont déclaré : "Sur motion de ses avocats, il fut renvoyé en liberté."

Aujourd'hui commencent les procès Dubois le meurtrier de sa femme, de ses enfants et de sa belle mère.

Le procès de Beaudet, le meurtrier de St-Alban, appelé ensuite, a été remis à la session de l'automne prochain de non coupable. On n'a pu identifier le défendeur par ses habits, car son visage était trop défiguré.

M. Hector Berthelot doit donner sa conférence ce soir au Cabinet de Lecture.

Les funérailles de M. Nap. Poulin, tué à St-Paul (Minn.), ont eu lieu hier matin.

Le comité du "Festival Musical" de l'hôpital Notre-Dame, a l'intention d'inviter Son Excellence le gouverneur général, ainsi que le lieutenant gouverneur de la province de Québec, à assister à une des soirées du "Grand Festival Musical" qui aura lieu les 8, 9 et 10 mai prochain, au "Victoria Skating Rink".

Un accident est arrivé à la fabrique de choux Pillow et Hersey, rue Mill. Un nommé James Cockburn, a été saisi par un crochet et dans le processus il a été blessé.

M. Chs Desmarais, gardien provisoire des biens de M. Quintal, en vertu d'un ordre de la cour a été autorisé à examiner les limites de la ville sans frais, extra toutes les Tapisseries achetées chez nous.

Nous avons un assortiment au moins 10 fois plus fait que tout autre magasin. Tapisseries et décorations intérieures combinées dans la cité d'Ottawa.

Le feu, d'après les apparences, a dû se communiquer par l'ascenseur aux différents étages.

On évalue les pertes à \$75,000, en partie couvertes par des assurances.

Il y a à dire sur l'origine du feu. L'enquête révélera tout.

Le citoyen, étant connu le notaire Quintal, dit d'opinion que ce dernier a dû se suicider. On ne le croit pas.

Le Procureur général, supérieur provincial du comté de Saint-Vincent de Paul au Canada, est décédé mercredi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les ateliers de M. Robert Mitchell, 133 rue Sparks, ont été incendiés par le feu hier. Une partie des bureaux et magasins situés sur la rue Craig a été épargnée par le feu, mais l'eau a causé des dommages considérables.

Le feu, d'après les apparences, a dû se communiquer par l'ascenseur aux différents étages.

On évalue les pertes à \$75,000, en partie couvertes par des assurances.

Il y a à dire sur l'origine du feu. L'enquête révélera tout.

Le citoyen, étant connu le notaire Quintal, dit d'opinion que ce dernier a dû se suicider. On ne le croit pas.

Le Procureur général, supérieur provincial du comté de Saint-Vincent de Paul au Canada, est décédé mercredi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les ateliers de M. Robert Mitchell, 133 rue Sparks, ont été incendiés par le feu hier. Une partie des bureaux et magasins situés sur la rue Craig a été épargnée par le feu, mais l'eau a causé des dommages considérables.

Le feu, d'après les apparences, a dû se communiquer par l'ascenseur aux différents étages.

On évalue les pertes à \$75,000, en partie couvertes par des assurances.

Il y a à dire sur l'origine du feu. L'enquête révélera tout.

Le citoyen, étant connu le notaire Quintal, dit d'opinion que ce dernier a dû se suicider. On ne le croit pas.

Le Procureur général, supérieur provincial du comté de Saint-Vincent de Paul au Canada, est décédé mercredi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les ateliers de M. Robert Mitchell, 133 rue Sparks, ont été incendiés par le feu hier. Une partie des bureaux et magasins situés sur la rue Craig a été épargnée par le feu, mais l'eau a causé des dommages considérables.

Le feu, d'après les apparences, a dû se communiquer par l'ascenseur aux différents étages.

On évalue les pertes à \$75,000, en partie couvertes par des assurances.

Il y a à dire sur l'origine du feu. L'enquête révélera tout.

Le citoyen, étant connu le notaire Quintal, dit d'opinion que ce dernier a dû se suicider. On ne le croit pas.

Le Procureur général, supérieur provincial du comté de Saint-Vincent de Paul au Canada, est décédé mercredi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les ateliers de M. Robert Mitchell, 133 rue Sparks, ont été incendiés par le feu hier. Une partie des bureaux et magasins situés sur la rue Craig a été épargnée par le feu, mais l'eau a causé des dommages considérables.

Le feu, d'après les apparences, a dû se communiquer par l'ascenseur aux différents étages.

On évalue les pertes à \$75,000, en partie couvertes par des assurances.

Il y a à dire sur l'origine du feu. L'enquête révélera tout.

Le citoyen, étant connu le notaire Quintal, dit d'opinion que ce dernier a dû se suicider. On ne le croit pas.

Le Procureur général, supérieur provincial du comté de Saint-Vincent de Paul au Canada, est décédé mercredi soir. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les ateliers de M. Robert Mitchell, 133 rue Sparks, ont été incendiés par le feu hier. Une partie des bureaux et magasins situés sur la rue Craig a été épargnée par le feu, mais l'eau a causé des dommages considérables.

CHEAPSIDE

Succes sans precedent

DE

DE

Notre grande vente vente combinée des fonds de banqueroute

DE

Dupuis et Nolin, d'Ottawa

ET

Verdon et Cie., de Quebec

FORMANT EN TOUT

\$75,000

LES PLUS BELLES NOUVEAUTÉS EN CANADA.

Les dames de la Capitale ont apprécié nos efforts et les résultats ont beaucoup dépassé nos espérances.

Notre magasin a été bondé tous les jours d'acheteurs empressés.

Nous faisons une vente sans réserve et les BARGAINS sont à l'ordre du jour.

L. H. NOLIN & CIE.,

57 et 59 RUE SPARKS

TAPISSERIE

4 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 2500 de plus, c. a. d. 5 centins.

5 Centins la piece

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs à 2000 de plus, c. a. d. 6 centins.

Burdure 5 centins la verge

Précisément la même qualité que celle vendue ailleurs 1000 de plus, c. a. d. 10 centins.

Papiers dorés de 20 centins la piece et plus. Autres qualités en proportion.

Nous coupons et portons à domicile dans les limites de la ville sans frais, extra toutes les Tapisseries achetées chez nous.

Nous avons un assortiment au moins 10 fois plus fait que tout autre magasin. Tapisseries et décorations intérieures combinées dans la cité d'Ottawa.

WM. HOWE.

Howe Block Rue Rideau et 393 Rue Cumberland.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

Prenez au commencement du repas peuvent remplacer l'eau de Goudron contre les affections de poitrine et valent en peu de temps la toux la plus opiniâtre. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 49, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frère, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

Si vous désirez des meubles et des Tapis d'un dessin à la fois simple et de bon goût, à des prix abordables par tous, venez voir notre assortiment avant d'acheter.

Venant justement d'ajouter à notre ligne d'affaires les Meubles, les Toiles cirées, les Tapis et les articles de Lingerie